

Dès ses premières réunions, le Conseil des gouverneurs international du CRDI s'est rendu compte qu'il devait établir un ordre de priorité dans la réalisation des objectifs fixés. Il a donc décidé que le Centre s'attacherait avant tout à remplir notamment la mission qui lui était assignée par sa loi constitutive «d'aider les régions en voie de développement à se livrer à la recherche scientifique, à acquérir les techniques innovatrices et les institutions requises pour résoudre leurs problèmes».

Quelle que soit l'appréciation finale qu'on porte sur les travaux de recherche financés par le Centre, ses activités ont déjà eu pour résultat de donner à la recherche une place réelle dans le processus de développement. C'est là un résultat remarquable, parce que dans de nombreux pays en développement on pourrait avoir le sentiment que les milieux scientifiques ne se sentaient pas toujours très concernés par la lutte quotidienne pour la croissance. Le rôle joué par le CRDI contribue à changer ces attitudes. Mais une institution tenant un rôle aussi important sur le plan international se doit aussi d'avoir des liens avec les milieux de recherche de son propre pays.

Comme objectif secondaire, le CRDI s'est donc efforcé d'obtenir l'aide de chercheurs canadiens. Au 30 septembre 1980, le CRDI avait financé au Canada 67 projets de recherche se rapportant aux problèmes des pays moins développés. Environ la moitié de ces projets relevaient de l'agriculture ou de domaines connexes. Par suite des efforts du CRDI, des liens ont été établis dans de nombreux domaines entre les universités et instituts de recherche du Canada et leurs homologues des pays en développement. Plusieurs scientifiques canadiens ont participé à un réseau de projets à long terme dans les pays en développement. Des membres du personnel du CRDI ont été détachés dans des universités canadiennes. Des jeunes chercheurs du Tiers-Monde ont pu, grâce à des bourses, améliorer leur formation par des études au Canada.

Alors que l'objectif principal du Centre demeure le même — et j'espère qu'il en sera toujours ainsi — l'occasion d'une participation accrue des chercheurs canadiens au développement international est fournie par la nouvelle responsabilité assignée au Centre à la suite de la Conférence des Nations Unies sur la science et la technique au service du développement.

Lors de la CNUSTED, le Canada a accepté le principe des programmes de coopération recommandés à Vienne. Le gouvernement canadien a déclaré que les ressources canadiennes doivent, autant que possible, être utilisées dans des entreprises communes ou coopératives avec les organisations de pays ou de régions en développement, dans le but d'augmenter leur potentiel national.

LES PROGRAMMES DE COOPÉRATION EN MARCHÉ

par ERNEST COREA

Il a ensuite invité le CRDI à coordonner l'action dans ce domaine. Après discussion, le Conseil des gouverneurs du Centre a accepté l'invitation, étant bien entendu que l'activité proposée viendrait s'ajouter aux programmes existants en tenant

VERS LA COLLABORATION

Les 8 et 9 décembre, le CRDI et l'université Simon Fraser ont financé conjointement, à Vancouver, un séminaire sur *La recherche au service du développement du Tiers-Monde*. L'objet en était de faire mieux connaître le CRDI aux chercheurs et scientifiques de l'Alberta et de la Colombie-Britannique et de faire ensemble le point sur la capacité réelle et potentielle de recherche des deux provinces en vue d'une collaboration avec les institutions de recherche du Tiers-Monde.

Répartis en ateliers de travail, plus de 150 participants venant de l'université, d'établissements d'enseignement spécialisé, de centres de recherche privés ou gouvernementaux ont exploré les travaux effectués dans divers secteurs de l'agriculture tels que les systèmes post-production, les systèmes d'exploitation agricole, l'aquaculture; dans l'échange de l'information, la formation de chercheurs en vue du développement du Tiers-Monde, les sciences sociales, la santé — les méthodes de régulation des naissances et les soins de santé en milieu rural, par exemple.

On prévoit de tenir des séminaires semblables dans les Maritimes et le Québec au cours de 1981.

compte, comme auparavant, des besoins perçus et exprimés par les pays en développement eux-mêmes.

Un Bureau des programmes de coopération a donc été adjoint au Cabinet du Président du CRDI, et les préparatifs sont allés bon train afin que les liens de recherche soient en place au moment où les fonds deviendront disponibles, soit en avril 1981. Le chiffre de 12 millions avancé par le sénateur Martial Asselin à la CNUSTED est, semble-t-il, l'objectif que le gouvernement du Canada se fixera. Le montant alloué en 1981-1982 pour des projets de coopération et de recherche sera relativement modeste, autour d'un million de dollars.

L'intérêt particulier de l'occasion ainsi offerte aux chercheurs canadiens tient à l'assurance d'un financement annuel. Les pays en développement, de leur côté, auront l'avantage de pouvoir utiliser l'expérience canadienne en fonction de leurs besoins. Pour assurer une meilleure imbrication de tous ces liens, la nouvelle activité ne sera pas limitée aux programmes établis par le Centre, mais pourra être étendue à d'autres domaines où les besoins des pays en développement et les ressources du Canada sont manifestement complémentaires.

Des propositions de coopération de recherche ont déjà été soumises par des institutions de Ste-Lucie, de la Barbade, du Kenya, de l'Éthiopie et de la Malaysia. Certaines d'entre elles, ayant déjà établi des contacts avec leurs homologues du Canada, ont formulé des propositions conjointes. Dans d'autres cas, les institutions de pays en développement ont défini le problème existant, décrit leurs moyens et lacunes en matière de personnel et d'installations, et demandé l'aide du CRDI afin de trouver un partenaire canadien. Ou encore c'est une institution canadienne qui peut prendre l'initiative, auquel cas il incombe au CRDI de déterminer si les conceptions canadiennes et du pays en développement sont compatibles, et si le projet envisagé sera conçu et exécuté de manière réellement coopérative.

Les administrateurs universitaires sont manifestement des gens pratiques, attentifs et bien informés, et portés d'instinct à la persévérance. L'initiative qui vient d'être prise s'inscrit dans le sens des efforts de restructuration des relations Nord-Sud. Dans le cadre global de l'évolution de ces relations, la coopération continuera d'être nécessaire par secteurs et à divers niveaux inférieurs si l'on veut améliorer la condition humaine. Pour tous les "damnés de la terre", il n'est d'autre issue que l'espoir. Vous pouvez aider à réaliser cet espoir. □

Ernest Corea est le directeur des programmes de coopération au CRDI. Cet article est tiré d'un discours prononcé à l'université Simon Fraser de Colombie-Britannique, au Canada, en décembre 1980.